

LE 15 SEPTEMBRE

avec



ON NE LÂCHE PAS

ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL

*Des millions au printemps pour le retrait
A la rentrée on ne lâche toujours pas !*

Après 4 mois de mobilisation intense, le gouvernement affaibli a de nouveau utilisé le 49-3 en plein été pour passer en force sa loi.

Les organisations syndicales, comme plus de 70% des salariés, n'acceptent pas cette loi.

Au lieu d'écouter nos revendications, le gouvernement Valls donne toujours plus au grand patronat et rien pour les salariés.

En 2006 la mobilisation contre le CPE a fait reculer le gouvernement : alors que la loi avait été adoptée, elle n'a jamais été mise en place !

***On poursuit la mobilisation, ensemble,
jusqu'à l'abrogation de cette loi
qui détruit le code du travail***

**NON, nous ne laisserons pas
faciliter les licenciements !**

**OUI, nous défendrons la
médecine du travail, comme
l'inspection du travail !**

**OUI, nous préserverons la
hiérarchie des normes, et nous
empêcherons qu'il y ait un code
de travail défini entreprise par
entreprise !**

Privé, public, lycéens, étudiants, retraités, chômeurs, nous sommes tous concernés.

Ce sont toutes les garanties collectives qui sont menacées :
l'assurance chômage, le Code du Travail, les Conventions Collectives, les statuts...

CONTINUONS LA MOBILISATION, FAISONS CÉDER LE GOUVERNEMENT

MANIFESTATION, GRÈVE, DÉBRAYAGES

JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016

Moulins : 10h30 Place d'Allier

Nevers : 14h30 Préfecture

Le Creusot : 11h Rond-point d'Harfleur

Chalon-sur-Saône : 15h Maison des syndicats

Montceau-les-Mines : 16h Place de la Mairie

Macon : 14h30 Place Genevès